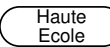


5e appel du programme BEWARE2

Objectifs

mobilité internationale de chercheur.euse.s désirant effectuer un post-doctorat en Wallonie (mi-temps en entreprise et autre mi-temps dans une Haute École).

Durée : 18 à 36 mois
Porteur(s) : 

Le projet est cofinancé par la Commission européenne (Actions Marie Curie – contrat 847587).

Consortium à 2 (1 seule HE et 1 seule entreprise).

Conditions d'éligibilité

Un projet tripartite avec une haute École, une entreprise et un.e chercheur.euse qui a obtenu son doctorat.

La recherche :

- a pour objet la mise au point d'un seul produit, d'un seul procédé ou d'un seul service nouveau ou l'acquisition et la valorisation de connaissances nouvelles susceptibles de contribuer au développement de la PME ou du tissu industriel wallon ;

- comprend un schéma crédible de valorisation des résultats - ne peut avoir déjà fait l'objet d'un financement public et

- s'inscrit dans les compétences de la Région wallonne.

Budget

(1) La rémunération du chercheur au barème de chercheur postdoctoral selon le barème ad hoc FNRS.

(2) Un montant forfaitaire annuel de 6.000 euros les frais de fonctionnement

(3) un montant forfaitaire annuel de 3.000 euros pour couvrir les frais de mobilité du chercheur à verser intégralement à celui-ci.

Bailleurs de fonds

- **European Commission**
- **SPW EER**

Critères de sélection

au niveau :

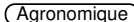
- du candidat ;

- recherche innovante ;

- excellences des partenaires ;

- impacts de la valorisation et du développement durable.

Mots-clés

Contacts SynHERA

- Cédric BISTER (bister.c@synhera.be)